



## La cellule de la reine, oratoire de la Conciergerie



**Béatrice de Parseval, chargée d'offre culturelle pour les monuments  
de l'île de la Cité, Centre des monuments nationaux**

A son retour en France en 1814, Louis XVIII veut réconcilier le pays avec l'idéologie royale par une attitude de pardon. Mais le traumatisme des cent-jours, en 1815, provoque les lois résolument expiatoires de janvier 1816 : bannissement des conventionnels régicides, sacralisation de la mémoire des rois martyrs.

La dernière lettre de Marie-Antoinette à Madame Élisabeth, bientôt connue comme « Testament de la reine », est alors retrouvée chez l'ex-conventionnel courtois. Aussitôt, le ministre de la Police, le comte Élie Decazes, lit solennellement le document à la Chambre le 22 février 1816, avant une diffusion générale. Mais, dès 1812, Decazes, alors président des Assises de la Seine (Paris), choqué par l'état de la cellule de la reine à la Conciergerie, avait rédigé un projet de sanctuarisation du lieu, non suivi par sa hiérarchie.

En 1816, c'est à son instigation que le préfet de la Seine, le comte de Chabrol, avec l'accord du conseil des prisons et l'approbation de Louis XVIII, fait ériger un oratoire dans le cachot de Marie-Antoinette. L'« arrêté d'autorisation de travaux » est signé le 6 avril, juste avant l'ordonnance de restauration des caveaux royaux de Saint-Denis. Le comte Decazes, favori du roi, prend à la charge de son ministère le coût des travaux, soit 5 095,79 francs.



L'architecte Peyre dit le Neveu est choisi pour transformer le cachot révolutionnaire et sanctifier « ce lieu de douleur ». Son accès est déplacé à l'arrière de la chapelle de la prison (aujourd'hui dite des Girondins). Dans ce prolongement, la partie de la pièce où se tenait la reine devient un oratoire dédié au recueillement et à la prière. Ses murs sont peints en faux marbre noir à larmes d'argent avec encadrements de marbre jaune veiné. La fenêtre reçoit un vitrail au chiffre de la reine.

Le message s'exprime dans le choix des inscriptions du cénotaphe et les sujets des tableaux qui ornent l'oratoire. Face à l'entrée, un panneau de marbre noir et larmes d'argent supporte un cénotaphe néoclassique, à pilastres et fronton triangulaire, de marbre blanc. deux épitaphes y sont gravées. En haut, sur fond de marbre noir, la dédicace, en latin, est rédigée par Louis XVIII : « Dans ce lieu, Marie-Antoinette-Jeanne d'Autriche veuve de Louis XVI, après la mort de son époux et l'enlèvement de ses enfants, fut jetée en prison et y demeura 76 jours dans l'anxiété, le deuil et l'abandon. mais, appuyée sur son courage, elle se montra dans les fers comme sur le trône, plus grande que la fortune.

Condamnée à mort par des scélérats, au moment même du trépas, elle écrivit ici un éternel monument de piété, de courage et de toutes les vertus, le 16 octobre 1793. Vous tous qui venez ici, adorez, admirez, priez. » Sur le soubassement en marbre blanc est reproduit un extrait de la dernière lettre : « Que mon fils n'oublie jamais les derniers mots de son père que je lui répète expressément, qu'il ne cherche jamais à venger notre mort. Je pardonne à tous mes ennemis le mal qu'ils m'ont fait. »

Trois tableaux retracent le chemin de croix de la reine. Celui de Gervais Simon représente Marie-Antoinette dans sa cellule à la Conciergerie, après avoir reçu les secours de la religion. La reine est en deuil, dans la cellule d'origine où l'artiste avait exécuté des esquisses avant sa transformation.



Les objets mobiliers représentés sont cités dans les inventaires de 1793. L'oeuvre est accrochée au-dessus du petit autel qui marque l'emplacement du lit de Marie-Antoinette, dès l'inauguration de l'oratoire.

Les deux autres toiles figurent au Salon de 1817, avant leur mise en place. Jacques Augustin Pajou représente Marie-Antoinette séparée de sa famille au Temple. Entraînée vivement par un officier municipal, Marie-Antoinette quitte Madame Élisabeth et Madame Royale, en larmes. Les époux Tison, gardiens des princesses, assistent à la scène. La composition en frise, les expressions des visages et l'économie des couleurs, lui donnent une allure de tragédie, dans le style néoclassique.

Michel Martin Drolling peint quant à lui la dernière communion de Marie-Antoinette à la Conciergerie, un épisode resté énigmatique : l'abbé Magnin, prêtre réfractaire, aurait célébré secrètement la messe dans la cellule de la reine, en présence de Mlle Fouché, tandis que deux gendarmes, complices, auraient tenu les flambeaux. Le clair-obscur qui nimbe la composition en frise amplifie l'atmosphère clandestine de cette scène.

Le projet Decazes, inauguré le 16 octobre 1816, est certes modeste, mais il contient une charge mémorielle idéalisée qui célèbre cette dignité dans la souffrance vécue chrétiennement par la reine. Il exprime probablement l'opinion de Louis XVIII face aux excès prônés par le courant ultra du parti royaliste, qui aurait voulu une célébration en grande pompe d'un cérémonial d'expiation plus spectaculaire

Marie-Antoinette dans son cachot ; La Reine séparée de sa famille au Temple ; La Communion de la reine dans sa cellule de la Conciergerie



Texte extrait de la monographie *Marie-Antoinette, métamorphoses d'une image* paru aux [Éditions du patrimoine](#)